



Le mot du maire...

Chères Porchevilloises, chers Porchevillois,

Comme vous avez pu le constater ces dernières semaines, le boulevard de la République a connu deux épisodes importants de travaux.

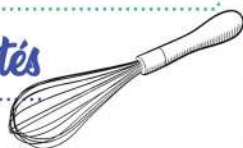
En effet, l'artère principale de notre commune nécessitait une rénovation de la chaussée par endroits. S'agissant d'une route départementale, c'est donc le Département qui a engagé les dépenses de réfection de l'enrobé ainsi que le marquage au sol. Les perturbations nocturnes dues aux engins et la déviation étaient donc de bonne augure !

Avant cela, c'est l'entrée du futur groupe scolaire qui était concernée par un nouvel aménagement : un ralentisseur a été installé par GPS&O afin de sécuriser les abords de l'école.



Le nouveau ralentisseur sécurisera l'entrée du futur groupe scolaire

Zoom sur deux nouvelles activités



Cours de cuisine

Venez partager un moment convivial et gourmand tout en apprenant des astuces culinaires qui épateront vos convives !

L'idée de cet atelier est de cuisiner des produits frais et de partager le repas sur place avec les autres participants.

Infos pratiques :

Vendredi 29 novembre de 9h à 14h

Espace culturel Boris Vian

15€ / séance, inscription et règlement en mairie

Prochaines dates : 13 décembre / 24 janvier / 28 février...

Le problème de vitesse sur ce boulevard est un fléau, je demande à chacun d'être responsable en respectant les limitations et d'adopter une conduite adéquate.

Ce dos d'âne fait écho au ralentisseur déjà mis en place Grande Rue, près de l'école Pierre et Marie Curie. Cette décision avait été prise en janvier dernier par le Conseil Municipal des Enfants lors de sa séance plénière.

Je vous invite d'ailleurs à consulter sur le nouveau site de la ville les différentes propositions qu'ont émis nos jeunes élus, ainsi que les réalisations qui ont suivi.

(www.porcheville.fr rubrique *Votre ville / Vie municipale / CME*)

Vous l'aurez compris, grâce au travail transversal avec les institutions qui nous entourent et le sens du service public qui nous anime, nous, élus, jeunes ou moins jeunes, travaillons à améliorer votre cadre de vie au quotidien et ce n'est pas toujours chose facile...

Mais la sécurité de nos concitoyens est l'une de nos priorités.

Nous reviendrons prochainement sur le sujet en abordant la mise en place de nouvelles caméras de vidéosurveillance sur la commune.

Votre maire, Didier Martinez



Atelier d'artistes

Le Collectif Porchevillois des Artistes Peintres et Pastellistes créé récemment, a pour but de partager l'intérêt et la passion des Arts graphiques par leur pratique (dessin, encre, aquarelle, gouache, acrylique, pastel sec,...) Chaque membre du Collectif doit apporter son propre matériel.

Infos pratiques :

Gratuit - 15 personnes adultes maximum/séance

Jeu de 14h à 17h

Ancienne bibliothèque attenante à la mairie

Contact : Nicole Venture 06 42 75 22 46



Brèves

Élections

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire en mairie sur les listes électorales en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Repas seniors

Chaque 2ème mercredi du mois à la cantine du restaurant scolaire.

Tarif : 4,10€.

Inscription et règlement en mairie

Rentrée scolaire

Suite aux effectifs enregistrés début septembre, l'Éducation Nationale a attribué un moyen supplémentaire avec un enseignant, permettant ainsi une architecture de l'école sur 11 classes.

Travaux école maternelle

«Les marronniers»

Dans un souci d'amélioration du bâtiment et d'économie d'énergie, de nombreux travaux ont été réalisés pour la rentrée : changement de 4 fenêtres, 2 portes et 10 radiateurs plus performants. À noter également que la lasure du préau a été refaite pour donner un aspect plus esthétique à la cour.

Bourse aux jouets

17 novembre (10h-18h) à la Salle des fêtes

Tarifs (stand de 2,40m)

* Porchevillois 8,90 €

* Extra-muros 11,40 €

Inscription et règlement (par chèque) en mairie.



Affiche pour la Bourse aux Jouets et à la puériculture, organisée par la Mairie de Porcheville. L'événement aura lieu le dimanche 17 novembre à la Salle des Fêtes (17 Bd de la République) de 10h à 18h. Les tarifs sont de 8,90 € pour les Porchevillois et de 11,40 € pour les extra-muros. L'inscription et le règlement se font en mairie. Le site internet www.porcheville.fr est mentionné.

Recrutement

Dans le cadre de l'enquête de recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020, la mairie recrute 7 agents.

Ils seront chargés de recenser environ 200 logements et leurs occupants, sous la responsabilité du coordinateur communal.

Deux demi-journées de formation obligatoires et rémunérées seront dispensées par l'INSEE début janvier 2020 aux agents recrutés pour permettre une appréhension correcte de leurs missions.

> Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de déposer votre candidature en mairie à l'attention de Monsieur le maire ou bien par mail à : alexandra.guinet@mairie-porcheville.fr



Logo officiel du Recensement de la population 2020, avec le slogan 'du 16 janvier au 15 février 2020'. L'illustration montre des bâtiments, des personnes à vélo et une personne en fauteuil roulant, symbolisant l'inclusivité de l'enquête.

Une nouvelle aire de jeux en service



Depuis quelques jours, les jeunes peuvent profiter d'un espace de jeux flambant neuf à proximité du futur groupe scolaire. Il se situe sur le terrain à l'angle du chemin de la Garenne et du Boulevard de la République. Équipée d'une structure multi-jeux et de trois jeux à ressorts l'aire de jeux accueille (sous la responsabilité d'un adulte) les enfants de 2 à 10 ans et leur permettra de développer leur motricité en toute sécurité. À tester d'urgence par les enfants !

Prime à la réussite scolaire

La municipalité octroie une prime de 150€ aux jeunes diplômés qui ont terminé leur cycle d'études.



Pour pouvoir en bénéficier, il convient de résider à Porcheville depuis 3 ans au moins, avoir obtenu un diplôme terminant un cycle d'études.

Pièces à fournir en mairie avant le 30 novembre 2019 :

- une attestation de réussite
 - un RIB
 - un justificatif de domicile de -3 mois
 - une attestation d'inscription en cycle supérieur
- ou
- copie du contrat de travail (CCD ou CDI) ou attestation Pôle emploi

Retour en images

Voyage des Anciens en Bosnie du 15 au 29 septembre



Fête communale 6-7 et 8 sept



Le 21/09 : Soirée hypnose-mentalisme à la salle des fêtes



Directeur de la publication : Didier Martinez
Rédaction / photos : Service Communication
Édité à 1 300 exemplaires
(Imprimé par nos soins)
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE